

Histoire d'un site

Lors de nos deux précédents bulletins nous avons publié l'histoire de St-Fons Chimie rédigée par P. Rey et du Centre de Décines par J. Normand. Nous avons eu de nombreux échos favorables, aussi nous poursuivrons cette rubrique dans nos futures publications. Que les bonnes volontés à la plume facile veuillent bien se faire connaître... C'est un service à nous rendre.

Notre ami Albert Mercier nous faire revivre aujourd'hui l'histoire de Salindres.

Un centenaire peut en cacher un autre...

SALINDRES - 140 ans

Le Lyonnais qui se rend à Salindres, à quelques kilomètres au nord d'Alès (Gard), traverse la garrigue et, soudainement, à un détour de la route, découvre une énorme usine chimique insolite dans le très beau paysage verdoyant : Salindres.

Cette usine ne s'est pas installée là par hasard. Son implantation a été décidée après une minutieuse étude économique par un grand pionnier de l'industrie : Henry Merle.

Celui-ci, né à Vienne (Isère) en 1825, eut comme professeur de chimie à l'Ecole Centrale de Paris un savant alsésien, Jean-Baptiste Dumas, qui lui vanta les mérites d'Alès (Alais à cette époque) du point de vue minier. Henry Merle trouva que le village de Salindres, 400 habitants, en bordure de la voie ferrée Alès-Bessèges, avait les qualités requises pour implanter ce que l'on appelait une "soudière" :

- charbon à proximité,
- calcaire et pyrite dans des communes voisines,
- chlorure de sodium à faible distance (Camargue),
- eau de bonne qualité à quelques kilomètres,
- pas de concurrents à proximité.

Faisant preuve d'un remarquable dynamisme, Henry Merle, âgé de seulement 30 ans, persuada des hommes d'affaires lyonnais (en particulier Jean-Baptiste Guimet et la société Biéatrix) de commanditer son projet. Le 25 janvier 1855, 40 ans avant le futur Rhône-Poulenc, était créée officiellement la "Société en Commandite par Actions Henry Merle et C^{ie}", au capital de 600.000 francs. Pour sa part, Henry Merle apportait un terrain de 4 hectares à Salindres pour lequel il reçut 100 actions. Son salaire fut fixé à 6 000 francs par an, plus une participation de 25 % aux éventuels bénéfices.

La construction de la "soudière" commença le 3 juin 1855, la production d'acide sulfurique et de sels de soude démarra fin 1856, mais l'usine ne devint vraiment opérationnelle que dans l'été 1857. La chimie étant une industrie nouvelle dans la région alsésienne, il fut nécessaire de faire venir des ouvriers belges pour construire les installations et d'importer du personnel qualifié de diverses régions de France (Marseille, Toulouse...) pour encadrer le personnel cévenol de fabrication.

Le permis de construire, accordé seulement le 15 juillet 1858 (!) par un décret signé à Plombières par Napoléon III et son ministre Rouher, autorisait la construction de :

- 6 fours à pyrite,
- 2 chambres de plomb,
- 8 fours pour le sulfate de soude,
- 6 fours pour le carbonate de soude,
- 10 fours à chlore,
- 2 chambres pour le chlorure de chaux.

Des instructions qu'on pourrait qualifier "écologiques" précisaient la hauteur et le nombre des cheminées, les lavages des vapeurs acides, le lagunage des solutions salines et la protection de la rivière.

A la mort de Henry Merle (à 52 ans) la "soudière" était prospère et avait par ailleurs, dès 1859, entrepris la fabrication d'un métal à cette époque très précieux : l'aluminium. Celui-ci était obtenu par le procédé chimique mis au point par Sainte-Claire Deville. Ce métal, dont Salindres devint un des principaux producteurs mondiaux, servait surtout à la bijouterie et à l'orfèvrerie, et Salindres a conservé précieusement un service de table en bronze d'aluminium dont la pince à sucre, représentant une cigogne, est devenue l'emblème de l'usine.

Le successeur de Henry Merle fut Alfred Rangod (1833-1916) qui s'est fait appeler Péchiney, nom de son beau-père qui l'avait élevé.

M. Péchiney était un patron sévère mais juste et surtout un organisateur qui imprégna de sa marque non seulement l'usine mais



M. Péchiney.

aussi le village. Il donna à l'un et à l'autre une grande vitalité, créant un ensemble typiquement paternaliste où la mairie et l'usine (et l'église) relevaient de la même autorité. L'école, l'hôpital, l'alimentation en eau de la ville, les logements, etc. appartenaient à la société à laquelle M. Péchiney s'identifiait au point de faire oublier qu'elle s'appelait maintenant "Alais et Camargue".

M. Péchiney avait fait construire pour le directeur à Salindres un château où travaillaient 5 domestiques sous l'autorité redoutable de Mme Péchiney, exigeante pour elle-même comme pour les autres, très imbue de sa situation, recevant les personnes influentes de la région, l'évêque de Nîmes, le préfet...

Mais surtout Mme Péchiney exerçait une véritable dictature sur la ville et sur le personnel de la société. La moindre incartade dans le comportement ou la moindre atteinte à la morale attiraient les foudres de la Patronne. Les promotions lui étaient soumises, le personnel d'encadrement devait subir un entretien avec elle et présenter de sérieuses garanties morales avant d'être embauché.

Dans le village comme dans l'usine chacun devait rester à sa place, être vêtu correctement en fonction de sa condition sociale, ne pas fréquenter des gens d'autres conditions. La pratique religieuse était surveillée et pour la Fête-Dieu la procession passait dans l'usine où les services généraux construisaient un reposoir. Cette coutume s'est perpétuée longtemps, ce qui ne peut manquer de surprendre dans une région à forte implantation protestante...

Le "règne" du ménage Péchiney a duré jusqu'en 1906, date du départ à la retraite de M. Péchiney. Son successeur, M. Adrien Badin, donna une dimension nationale à la société qui devint en 1921 "Alais, Froges et Camargue", avant de s'appeler "Péchiney" en 1955.

Mais Salindres avait perdu sa prééminence en 1919 quand le siège de la société avait été transféré à Paris, et son destin devint lié à celui de la chimie : rattachement à Péchiney-Saint-Gobain, puis à Rhône-Progil, puis à Rhône-Poulenc avec sûrement plus de traumatismes qu'ailleurs en raison du passé prestigieux du site. Dans le Gard on dira encore longtemps "il travaille chez Péchiney" pour dire "il travaille à l'usine de Salindres" de Rhône-Poulenc.